

# **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Sarlat, le 03/12/2021

# Ségur de la santé : 33,6 millions d'euros d'aides pour améliorer l'offre de santé et l'accompagnement des Périgourdins

Le plan régional d'aides Ségur, décliné en Nouvelle-Aquitaine par l'Agence régionale de santé en concertation étroite avec les acteurs territoriaux concernés<sup>i</sup>, a fait l'objet d'annonces cette semaine. En Dordogne, ce sont 33,6 millions d'euros qui sont alloués pour améliorer et moderniser le système de santé pour les 10 ans à venir. Ces montants d'aides historiques vont concerner 24 établissements sanitaires et médico-sociaux du département. Ces investissements ont pour objectif de répondre aux besoins de la population tout en favorisant l'attractivité des professionnels de santé.

Les aides apportées aux établissements en Nouvelle-Aquitaine doivent permettre de faire évoluer l'offre de santé dans les territoires pour qu'elle réponde aux défis majeurs de notre système de soins : l'évolution de la démographie de notre région, le vieillissement de la population, le développement des maladies chroniques, l'accès aux innovations technologiques et organisationnelles, la soutenabilité financière, une prise en charge coordonnée et participative entre tous les acteurs du système et ce, sur l'ensemble des 12 départements de la région.

L'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine a également la volonté d'améliorer les conditions d'exercice des professionnels de santé. Au-delà de la qualité et de l'accès aux structures de soins et d'accompagnement, les aides Ségur vont donc permettre d'optimiser et améliorer l'attractivité pour les professionnels de santé, une démarche déjà engagée au travers des revalorisations salariales.

Les investissements Ségur en Dordogne : une réponse massive aux enjeux de santé du territoire, 100% des établissements sanitaires soutenus

Les aides Ségur de la santé en Dordogne visent en particulier à **moderniser** l'offre de soins et d'hébergement en restructurant des bâtiments anciens, en facilitant l'accès aux nouvelles technologies et en misant sur le développement durable. Elles permettent également de **renforcer les soins de proximité** en lien avec la ville, de favoriser les **investissements courants** nécessaires à la vie quotidienne dans les établissements ou encore d'aider les structures les plus endettées.

## L'INVESTISSEMENT SANTE EN DORDOGNE



33,6 millions d'euros d'investissement<sup>ii</sup>



31,1 millions d'euros pour soutenir les établissements de santé



2,5 millions
d'euros pour soutenir
les Ehpad et les
établissements
handicap



**24** établissements soutenus

dont

12 éligibles aux aides à l'investissement « projets structurants »



établissements sanitaires Dont 10 au titre de projets structurants



établissements médico-sociaux (2 Ehpad) 2 au titre de projets structurants



>>> Cliquez ici pour télécharger la carte

# Quelques exemples de projets soutenus en Dordogne

L'investissement Ségur porte sur des travaux de construction ou de modernisation des établissements hospitaliers et médicosociaux. Ces chantiers et travaux immobiliers sont les plus visibles, mais des financements, tout aussi importants, sont consacrés au développement de services adaptés aux besoins de santé qui évoluent et à l'amélioration des conditions de travail des personnels dans le champ sanitaire et médico-social (EHPAD, avec un appui complémentaire spécifique sur les établissements accueillant des personnes en situation de handicap).

## Retrouvez la liste complète des projets éligibles aux aides Ségur en Dordogne en annexe

#### Sarlat | Centre hospitalier Jean Leclaire

Le Centre Hospitalier Jean Leclaire de SARLAT est un établissement de santé implanté en Périgord Noir. Dans une situation financière dégradée depuis plusieurs années, le Centre hospitalier s'est vu attribuer une aide de 6,8 M € au titre de la restauration des marges. Cela représente « une bouffée d'air pour le renouvellement courant de matériels techniques chers essentiels pour un établissement MCO comme le nôtre » d'après Mme Rousselot-Soulière, Directrice déléguée. « Cette somme va permettre de maintenir le niveau d'investissement nécessaire à la qualité des soins sans être contraints de recourir systématiquement à l'emprunt ». Le Centre hospitalier prévoit par ailleurs une grande opération de restructuration technique et fonctionnelle de son site principal.

Montant du projet de restructuration : 40 000 000 € (aide au titre des projets structurants en cours d'instruction)

Montant des autres aides Ségur : 6 801 153 € au titre de la restauration des marges / 374 000 € au titre de « Investir au quotidien » / 1 158 000 € au titre de la réduction des inégalités de santé

### Périgueux | Polyclinique Francheville

La polyclinique Francheville est un établissement avec une activité importante de chirurgie, de traitement des cancers et de néphrologie dans le département de la Dordogne. Situé à Périgueux et restructuré en 2020, l'établissement a reçu un financement à hauteur de 180 000 euros au titre du Ségur de la santé qu'il a majoritairement dédié à la qualité de vie au travail de ses professionnels et notamment à la prévention des troubles musculo-squelettiques. Ainsi a été acheté du matériel de manutention mais également des dispositifs informatiques afin de faciliter la communication des professionnels entre eux. Côté patients, l'établissement a souhaité mettre l'accent sur le confort et la récupération en prévoyant notamment d'acquérir des plafonds à LED avec paysage afin de reproduire les cycles de lumière naturelle. D'après Pierre Malterre, Directeur de la clinique, « le Ségur est un formidable accélérateur qui permet de résoudre rapidement les problèmes avec des impacts immédiats sur les conditions de travail.

Montant de l'aide : 179 400 € au titre de « Investir au quotidien »

## Neuvic-sur-L'Isle | EHPAD de Neuvic

L'EHPAD de Neuvic est une structure de 65 places implantée en cœur de cité et proche de Périgueux. Son projet de reconstruction qui prévoit une extension de dix places, permettra d'offrir de meilleures conditions d'accueil aux résidents, notamment par la possibilité pour chacun d'entre eux de disposer d'une chambre individuelle ainsi qu'une meilleure qualité de vie au travail pour les personnels. Ce projet, prévu sur un autre site en très grande proximité du site actuel, sera aussi l'occasion pour l'EHPAD de s'ouvrir sur l'extérieur, dans une dimension d'échanges et de liens intergénérationnels. Le coût du projet est estimé aujourd'hui à environ 10 M€. L'ARS apportera son soutien dans le cadre du PAI 2021 à hauteur d'1,8M€ et le Conseil Départemental à hauteur de 380 000 €.

Montant du projet de reconstruction : 10 564 251 €

Montant de l'aide : 1 800 000 € au titre des projets structurants

## Bergerac | Centre hospitalier Samuel Pozzi de Bergerac et Clinique Pasteur

Le Centre hospitalier de Bergerac et la clinique Pasteur ont décidé de créer une filière chirurgicale mixte (publique-privée) regroupée sur un même plateau-technique. Le scénario retenu est celui du transfert de l'activité chirurgicale de la Clinique Pasteur sur le site du Centre hospitalier dans le cadre d'une mutualisation des blocs opératoires dont l'organisation sera confiée à la Clinique. Ce dispositif passera par l'évolution du Groupement de coopération sanitaire de moyens déjà existant entre les deux structures qui exploitera les autorisations de chirurgie. Ce projet entraine également la reconversion du site de la Clinique Pasteur axée principalement sur le développement et la diversification des soins d'aval.

Montant du projet de plateau chirurgical mixte et de reconversion de la Clinique Pasteur : 7 461 705 € Montant de l'aide pour la Clinique Pasteur : 1 000 000 €

Montant de l'aide pour le Centre hospitalier en cours d'instruction

Montants des autres aides Ségur : 12 018 778 € au titre de la restauration des marges / 612 000 € au titre de « Investir au quotidien » / 660 000 € au titre de la réduction des inégalités de santé

## Périgueux | EHPAD du Centre hospitalier de Périgueux

L'EHPAD de Périgueux est un grand établissement de 483 places, réparties sur deux sites, qui porte un projet de reconstruction ambitieux. Il vise à moderniser l'offre médico-sociale du Centre hospitalier par une meilleure prise en compte des attentes des résidents, et par une diversification de l'offre : hébergement temporaire, hébergement temporaire d'urgence, accueil de jour, accueil de nuit. Il prévoit également des espaces pour les aidants et d'accès à la citoyenneté (tiers lieux,...). L'offre d'hébergement permanent sera orientée vers une approche domiciliaire, en petites unités, par le biais d'une architecture qui facilitera la gestion d'éventuelles crises sanitaires futures. Il s'agit également d'une belle opportunité pour moderniser les conditions de travail des personnels. Cette opération s'inscrit dans un projet plus global de restructuration de l'offre de soins entre le Centre hospitalier de Périgueux et celui de Lanmary.

Montant du projet de reconstruction : 40 000 000 € (aide au titre des projets structurants en cours d'instruction)

**Contact presse ARS Nouvelle-Aquitaine** 

Tél: 06 65 24 84 60 ars-na-communication@ars.sante.fr

>>> <u>Télécharger le dossier de presse régional</u>

#### **ANNEXES**

La liste ci-après présente de façon plus détaillée les projets susceptibles d'être accompagnés financièrement dans le cadre du Ségur, par département. Les financements nationaux sont parfois renforcés par des crédits mobilisés par l'ARS Nouvelle-Aquitaine sur le fonds d'intervention régionale. Ces investissements portent sur des travaux de modernisation comme sur des mesures d'assainissement financier, qui permettent aux établissements concernés de retrouver des capacités de développement.

Pour les investissements relevant de l'enveloppe « projets structurants », certains projets ont déjà pu faire l'objet d'une étude par l'ARS Nouvelle-Aquitaine, en lien avec les établissements, des besoins de financements (montant fixé dans les tableaux ci-dessous), d'autres sont en cours d'analyse. Ces échanges avec les établissements et les instances de concertation se dérouleront en vague successives très rapprochées (vague 1 à 3, décisions sur ces dossiers entre le 4ème trimestre 2021 et le 2ème trimestre 2022) pour donner rapidement de la visibilité aux établissements.

Dans tous les cas, l'ensemble des établissements éligibles à l'enveloppe « projets structurants » ont fait l'objet d'un versement soit au titre de l'enveloppe restauration des marges ou investir au quotidien pour leur permettre d'ores-et-déjà d'améliorer leur situation financière, la qualité des prises en charge et les conditions de travail des personnels.

#### **DORDOGNE (24)**

### 33 647 167 € au titre du Ségur

#### Établissements avec projets structurants

Intitulé des opérations retenues dans

Nom établissement	le cadre des Conseils Territoriaux de Santé	Montant du projet	Montants d'aides au titre du Ségur investissement			d'aide régionale	TOTAL
<u> </u>			Dont aides au titre des projets structurants	Dont aides au titre de la restau- ration des marges	Dont Investir au quotidien		
CH BERGERAC	Mise en œuvre du partenariat public- privé de Bergerac : aménagement d'un plateau chirurgical pour le GCS de chirurgie ; Reconstruction de l'unité de soins de longue durée	15 461 705 €	Vague 1 (4° T 2021)	12 018 778 €	612 000 €		12 630 778 €
CH VAUCLAIRE	Amenagement -rehabilitation de locaux en vue du transfert d un hopital de jour en Addictologie ainsi que des bureaux de consultation ou d accueil pour les equipes mobiles (initialement projet sur le site du CH de PERIGUEUX); projet de restructuration extension de l unité de psychogeriatrie des 2 vallées; projet de reconstruction de l unité ALADIN-unité d admission sous contrainte	10 651 443 €	Vague 2 (1 <sup>er</sup> T 2022)	1 555 617 €	145 000 €		1 700 617 €
CH PÉRIGUEUX	Construction/Restructuration du DMU (Département Médical d'Urgences); Construction d'un hôpital de jour / CATTP / CMP de psychiatrie infanto-juvénile à Sarlat; Acquisition d'un CMP de psychiatrie adulte à Terrasson; Projet de restructuration de l'offre de soins SSR, USLD et médico sociale au sein de la direction commune Périgueux et lanmary	23 800 000 €	Vague 2 (1er T 2022)	500 000 €	647 000 €		1147000€
CH ST ASTIER	Construction d'un EHPAD de 165 lits et réadaptation d'un bâtiment pour accueillir le SSR de 40 lits	24 180 000 €	Vague 2 (1er T 2022)	50 000 €	17 000 €		67 000€
			Dont aides au titre des projets structurants	Dont aides au l titre de la restau- ration des marges	Dont Investir au quotidien		
HOPITAL FRANCHEVILLE	Restructuration du centre lourd de dialyse et extension de la médecine	4 150 000 €	Vague 1 (4° T 2021)		179 400 €		179 400 €
MRC JOIE DE VIVRE	Amenagemment d'une unité de 20 lits de SSR gériatriques par reconversion de 20 lits de SSR polyvalents	287 448 €	Vague 1 (4° T 2021)	10 000 €	11 000 €		21 000 €
CH SARLAT	Restructuration technique et fonc- tionnelle des bâtiments du site princi- pal du Centre Hospitalier	40 000 000 €	Vague 1 (4° T 2021)	6 801 153 €	374 000 €		7 175 153 €
CHI RIBERAC	Amnénagement Hopital de jour, pro- jet SSR, balnéo et équipement	953 617 €	Vague 3 (2° T 2022)	2 024 609 €	33 000 €		2 057 609 €
CLINIQUE DU PARC	Délocalisation et développement de la Clinique du Parc de Périgueux	30 000 000 €	Vague 3 (2° T 2022)		52 200 €		52 200 €
CLINIQUE PASTEUR	Reconversion du site de la Clinique Pasteur axée principalement sur le développement et la diversification des soins d'aval	2 000 000 €	1 000 000 €		87 400 €		1 087 400 €
ehpad résidence							
LE LOBLIGEOIS +		3 785 510 €	700 000 €				700 000 €
RPA JEAN VÉZÈRE À LE BUGUE							
EHPAD NEUVIC S/							
		10 564 251 €	1800 000 €				1800000€

1800 000€

1800000€

10 564 251 €

# Financements Ségur des établissements n'ayant pas de projet retenu au titre des projets structurants

Nom établissement	Montants d'aides au titre du Ségur investissement			Complément d'aide régionale	TOTAL
	Dont aides au titre des projets structurants	Dont aides au titre de la restau- ration des marges	Dont Investir au quotidien		
CENTRE HOSPITALIER LANMARY		50 000 €	33 000 €		83 000 €
CENTRE HOSPITALIER DE BELVES		133 069 €	14 000 €		147 069 €
CENTRE HOSPITALIER DE DOMME		473 645 €	62 000 €		535 645 €
CENTRE HOSPITALIER D'EXCIDEUIL		1 501 316 €	15 000 €		1 516 316 €
CENTRE HOSPITALIER DE NONTRON		2 220 480 €	18 000 €		2 238 480 €
CLINIQUE PIERRE DE BRANTOME			13 300 €		13 300 €
CENTRE MEDICAL CHATEAU DE BASSY		25 000 €	26 000 €		51 000 €
FONDATION JOHN BOST		100 000 €	158 000 €		258 000 €
CENTRE DE REEDUCATION LA LANDE			82 400 €		82 400 €
CENTRE D'HEMODIALYSE			40 400 €		40 400 €
FRANCHEVILLE			40 400 €		40400€
HAD CLINIQUE PASTEUR			23 000 €		23 000 €
HEMODIALYSE FRANCHEVILLE			40 400 €		40 400 €

Élus, services de l'Etat, usagers, fédérations sanitaires et médico-sociales, représentants des professionnels de santé, établissements, assurance maladie, conférence régionale de santé et de l'autonomie (CRSA)

Financements Ségur (investissements projets structurants, restauration des marges, enveloppe sanitaire investir au quotidien) parfois renforcés par des crédits mobilisés par l'ARS Nouvelle-Aquitaine sur le fonds d'intervention régional (FIR).